



Le pont Valentré au fil du temps, exposition graphique et docume



Voilà 700 ans, la première pierre du pont Valentré était posée. Depuis, le pont est devenu le monument emblématique de la ville de Cahors. Impossible de ne pas célébrer l'événement!

A cette occasion, une exposition intitulée « Le pont Valentré au fil du temps » retrace l'histoire de ce monument, de sa construction à nos jours, explique son rôle au sein de la cité, tout en évoquant les nombreux ouvrages qui ont traversé ou traversent encore la rivière.

Le marchand et le pèlerin (Cloître)





ntaire

De la fondation romaine à la ville du Moyen Age

Cahors, créée à l'époque romaine sous le nom de Divona Cadurcorum, occupait toute la presqu'île. Dès le début du Moyen Age, au Ve siècle, la cité va se replier sur la partie est du méandre.

C'est à partir du XIIe siècle que la ville connaît une nouvelle expansion, en lien avec l'arrivée de banquiers lombards. De grands aménagements sont lancés : chantier de la cathédrale (portail nord), renforcement des fortifications, densification du bâti intra-muros, développement des faubourgs.

Cette expansion est à mettre en relation avec l'importance de plus en plus grande des Caorsins. Ces banquiers et usuriers d'influence internationale, issus des grandes familles de Cahors, sont déterminants dans le développement de la ville dès la fin du XIIe et au milieu du XIVe siècle. Ils font fortune par le commerce et les services bancaires. Ce sont des prêteurs sur gage qui pratiquent l'usure à des taux dépassant 40%.

Dès 1280, la concurrence des banquiers italiens leur fait perdre leur influence internationale. La guerre de Cent ans les fera disparaître définitivement du territoire cadurcien. Par la suite, le mot caorsin prendra une connotation péjorative et désignera des usuriers.

Au XIIIe siècle, le dynamisme se remarque particulièrement

par la densification du bâti, liée à l'augmentation de la population. De grands programmes urbains sont entrepris, notamment sous l'impulsion de la famille Duèze, notables parmi les plus influents de Cahors.

Jacques Duèze deviendra pape sous le nom de Jean XXII, en 1316; on lui doit la Chartreuse, la création d'une université et de grands travaux d'aménagements du Lot.

Entre le XIIe et le XIVe siècle, l'évêque-comte, chef de l'église et seigneur de Cahors, se dispute le pouvoir avec les consuls. Au XIIIe siècle, les évêques se succèdent, la gestion de la cité est devenue difficile. En effet, le pouvoir de l'évêque diminue, il accorde un certain nombre de droits aux consuls. Le Consulat, composé d'une assemblée de douze consuls (issus de grandes familles de Caorsins), assisté d'un conseil, exerce une influence considérable par le contrôle du domaine public : voirie, hôpitaux, entretien des fortifications...

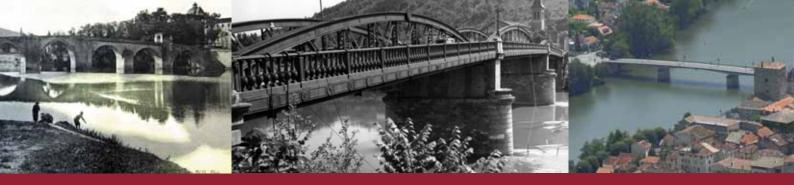
Les consuls ont une influence croissante. Alors que la construction du pont Vieux dépendait de l'évêque-comte, en 1306, la construction du pont Valentré est une décision des consuls uniquement.

Le pont doit accompagner le développement de la ville sur l'ouest de la boucle. En 1345, la ville est protégée au nord par une nouvelle barrière défensive, alors même que l'expansion ne se fait plus sur l'ensemble du méandre. Trois ponts permettent de franchir la rivière : le pont Vieux au sud, le pont Neuf à l'est et le pont Valentré à l'ouest.

L'importance des Caorsins est telle que Dante les place en Enfer (1314), car ils pêchent contre la loi du travail.

"On peut faire violence à la divinité en la niant ou en la blasphémant, en méprisant la nature et sa bonté; la plus étroite enceinte imprime son sceau sur Sodome et Cahors (...)" La divine comédie, Chant XI - au nord du 7ème cercle, traduction Jacqueline Risset.





Les ponts médiévaux

Le pont Vieux, dit aussi pont Notre-Dame

Longtemps considéré comme un pont romain, le pont Vieux a probablement été construit au XIIe siècle. Ce pont en pierre possédait trois tours fortifiées, supportées par six arches. Rien ne permet de savoir à quoi ressemblaient les deux châtelets érigés de part et d'autre de l'ouvrage.

Le pont était placé sous la protection de la Vierge ; la chapelle Notre-Dame de Saint-Georges, devenue église paroissiale, se situait à l'entrée du pont Vieux.

En 1770, trois arches s'effondrent. Des tabliers de bois sont bâtis successivement pour franchir la rivière. Ce pont est remplacé en 1838 par le pont Louis-Philippe construit un peu en aval. Les arches, qui subsistaient encore, sont finalement détruites en 1868.

Les bases de ses piles sont encore visibles, en période de basses eaux.

Le pont Neuf

Le projet du pont Neuf date de 1251, sa construction est prévue aux abords du port Bullier, un des plus importants ports de marchandise de la ville. Les piles sont construites avant 1271, les sept arches et le tablier sont achevés en 1291. La pile centrale est reconstruite sous la Restauration après avoir été démolie par la grande crue de 1783. Les deux tours de défense, datant probablement de la fin du XIIIe ou du début du XIVe siècle, sont démolies en 1816.

Jugé trop étroit par le Conseil municipal, ce pont sera malheureusement détruit en 1906-1907. Les nombreuses protestations n'y changeront rien, il sera remplacé par un pont métallique moderne. En 1967, le tablier métallique, devenu défaillant, est remplacé par une structure en béton et acier. Les piles sont conservées et servent de support à la nouvelle chaussée.



Les armoiries de la ville représentent un pont armé de cinq tours. Ce monument emblématique n'est vraisemblablement pas le pont Valentré. Il s'agit plutôt du pont Vieux qui possédait en réalité trois tours et deux châtelets.

Le pont Neuf

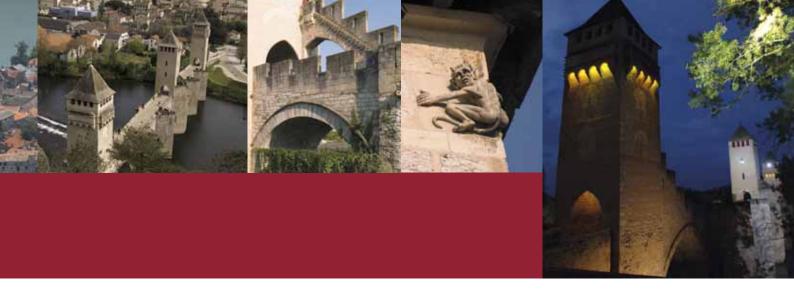


Derrière le pont Louis-Philippe, les piles du pont Vieux



Suite à la mission héliographique de 1851, le pont Neuf est classé en 1905 ; il sera déclassé la même année. En 1906, les gens apprennent la destruction d'un ancien pont de la ville.

Alertée, la presse parisienne fait la confusion et pense qu'il s'agit du pont Valentré. En réalité, c'est le pont Neuf qui est détruit.



Le pont Valentré

Le pont Valentré est le monument de Cahors le plus connu. Pourtant au Moyen Age, il ressemble aux autres ponts de la ville. C'est en revanche un exemple particulièrement bien conservé d'architecture militaire.

La première pierre du pont Valentré est posée le 17 juin 1308, par G. de Sabanac, premier consul. En 1309, le roi autorise la création d'une nouvelle voie pour relier le pont Valentré à la partie est de la ville. Il s'agit de l'actuelle rue Wilson, située dans l'axe de la maison commune du Consulat. Le tablier, large de six mètres, est achevé vers 1345, et les tours seraient terminées avant 1385. Plusieurs maîtres d'oeuvre se sont succédés. L'ouvrage reste toutefois très homogène.

Le système défensif repose sur la succession de cinq ouvrages : trois tours et deux châtelets. La défense se fait depuis l'ouest vers la ville ; les défenseurs se replient au fur et à mesure de l'attaque sur la position suivante. Le châtelet ouest, dont il ne subsiste que les arrachements, comportait une chapelle dédiée à la Vierge. Seule la tour centrale ne possède pas d'archère et de mâchicoulis, ce n'est qu'un point de retardement dans le système défensif.

1853: l'apport en eau potable

La station de pompage de Cabazat capte l'eau de la fontaine des Chartreux et la propulse dans des réservoirs. L'eau alimente la ville par des canalisations en fonte posées sur le tablier du pont Valentré. Avec l'installation du second réservoir en 1862, projet réalisé par l'Ingénieur des Eaux de la ville, Frédéric Suisse, se pose de nouveau la question des canalisations. S'ajoutent les nombreux avertissements sur l'état du pont. Dès 1866, la restauration est envisagée.

1879 : le début des restaurations

Le projet initial de Paul Gout prévoit une mise en sécurité générale. L'agrandissement de la station de pompage va modifier la commande. L'architecte dissimule les canalisations dans des caniveaux en ciment, ce qui entraîne la surélévation des parapets. Il arme le pont de multiples merlons et archères. Il construit un dernier niveau de créneaux sur la tour ouest et reconstruit les mâchicoulis ruinés. Il remarque des rainures, trop étroites pour être des meurtrières, qui devaient recevoir les chaînes d'un pont-levis. Côté ville, il observe les premières marches d'un escalier et un vaste porche d'entrée. Il démolit des parties en brique et rend au châtelet son aspect initial. A cette occasion, il fait sculpter par un Cadurcien, Cyprien-Antoine Calmon, une pierre en haut de la tour centrale représentant le diable en témoignage de la légende.

Eugène Viollet le Duc (1814-1879)

Principalement connu pour son approche de l'architecture médiévale et sa vision de la restauration, les réalisations de cet architecte ont été controversées : il modifia parfois à l'excès certains édifices.

"Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état

Bonaguil.

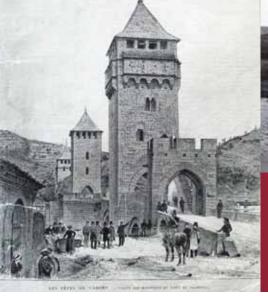
complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné.'

Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle Tome 8, Restauration.

Paul Gout (1852-1923), élève de Viollet-le-Duc. Il entre dans le service des Monuments historiques en 1879. Il devient architecte en chef de Bretagne, du Mont Saint-Michel, ou encore de la cathédrale de Paris. Parmi ses restaurations, on peut citer la chartreuse de Villefranche-de-Rouergue ou encore le château de











Le XIXe siècle : une prise de conscience des monuments

Les monuments historiques

Le XIXe siècle est une époque fondamentale pour les monuments anciens. Du vandalisme révolutionnaire est née la notion de conservation. Les édifices sont considérés comme de véritables témoins du passé de la Nation française. Certains, comme l'abbé Grégoire, considèrent que la conservation permet de constituer une mémoire nationale ; il rédige en 1794 un Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de le réprimer. Le romantisme avait glorifié l'attachement à la ruine ; peu à peu l'idée de restaurer émerge, grâce à Mérimée et à l'organisation du service des Monuments historiques.

Les premières institutions se mettent en place. Créé en 1790, le service des Monuments historiques rédige des instructions de conservation, dresse des inventaires et met en place un réseau de correspondants locaux parmi les membres des sociétés savantes. En 1791, le service des Bâtiments civils s'occupe de la conservation des anciens palais royaux, devenus palais nationaux. Au début du XIXe siècle, le service des Cultes, issu du Concordat, restaure les édifices cultuels.

Les missions de la commission des Monuments historiques (fondée le 29 septembre 1837) sont régies par la circulaire de 1841. Il s'agit d'examiner les demandes de subventions et de travaux, de dresser la liste des édifices qui méritent d'être classés, de donner un avis sur toute modification apportée à un bâtiment classé et de proposer l'achat d'un édifice en danger.

Prosper Mérimée

(28 septembre 1803 - 23 septembre 1870)

Il obtient sa licence de droit en 1823. Exempté du service militaire, il sera toutefois incorporé à la Garde nationale en 1830. Il entre dans la fonction publique en 1831, en s'étant jusque-là consacré uniquement à son métier d'écrivain.

Il succède à Ludovic Vitet au poste d'inspecteur général des Monuments historiques le 27 mai 1834. Il effectue des voyages en France à la découverte des monuments à sauvegarder. Secrétaire de la commission des Monuments historiques, il instaure une doctrine de restauration, en fonction des problèmes rencontrés. Celle-ci lui permet de rédiger les circulaires fondatrices du service.

La mission héliographique (1851)

Le terme "héliographie" est utilisé dès 1826 par l'inventeur Joseph-Nicéphore Niépce pour qualifier ses travaux d'impression photosensibles sur plaque d'étain. Il désigne ensuite, jusqu'au milieu des années 1850, l'ensemble des procédés photographiques.

La photographie, en plein essor, permet de recenser les monuments les plus remarquables qui nécessitent une restauration. Parmi les cinq photographes envoyés partout en France, Gustave Le Gray et Auguste Mestral découvrent à Cahors le pont Valentré, la Barbacane, la porte Saint-Michel et le pont Neuf.

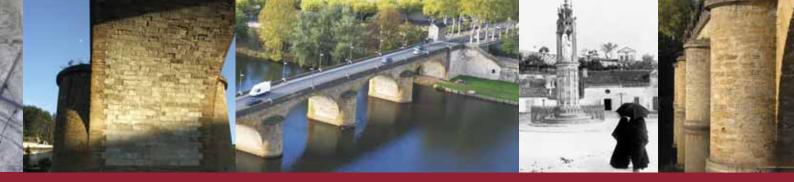
Les Monuments historiques

Le poste d'inspecteur général des Monuments historiques est créé en 1830 par François Guizot, ministre de l'Intérieur.

Dès 1833, Ludovic Vitet, premier inspecteur, insiste sur l'importance d'une loi pour protéger les monuments. Celle-ci ne sera votée qu'en 1887.

La Barbacane





Le pont Louis-Philippe

Au XIXe, Cahors reconquiert l'ensemble de la boucle. Cette expansion est semblable à celles de l'Antiquité et du Moyen Age. L'aménagement urbain est repris en considération. L'ancien axe nord-sud est décalé, pour se situer sur l'actuel boulevard Gambetta. Les nouvelles institutions y sont mises en scène : l'hôtel de ville (1837-1847), le théâtre (1832-1842), le palais de justice (1857)... Les travaux entrepris sont considérables : percement et réalignement des rues, travaux d'assainissement, aménagement des quais... Le pont Louis-Philippe est établi dans le prolongement du boulevard, qui devient l'axe principal de la ville moderne.

Construit pour remplacer le pont Vieux, le pont Louis-Philippe est bâti selon le projet des ingénieurs Pellégrini et Andral.

Un premier projet de 1828 proposait un pont à tablier suspendu à des câbles métalliques pour franchir plus facilement la rivière : ici plus de 120 mètres. Le pont de la Madeleine (commune de Faycelles), construit en 1828, proposait déjà cette architecture moderne. Le Conseil général n'a pas retenu ce projet pour la ville de Cahors.

C'est le projet d'un pont en maçonnerie de facture traditionnelle, composé de cinq arches et de quatre piles pourvues d'avant-becs et d'arrière-becs arrondis, qui est choisi.

Les travaux débutent en 1834 et durent quatre ans. L'absence de crue en facilite la réalisation.

L'inauguration est l'occasion de célébrer la modernisation de la ville, mais aussi le roi Louis-Philippe 1er : la dernière pierre est posée le 6 mai 1838, jour de la fête du roi, célébrée chaque année à Cahors.

Déroulement de la cérémonie

Après un office à la cathédrale, trois discours se succèdent sur le pont : celui de l'évêque, Mgr Joseph-Paul d'Hautpoul, du Préfet Etienne Delachapelle et de l'Ingénieur en chef des travaux publics Pellégrini. Après la bénédiction du pont, les ouvriers scellent une boîte, contenant des pièces et un décimètre, dans une pierre de la dernière voûte. Ce jour de fête se termine par des bals publics sur les promenades.

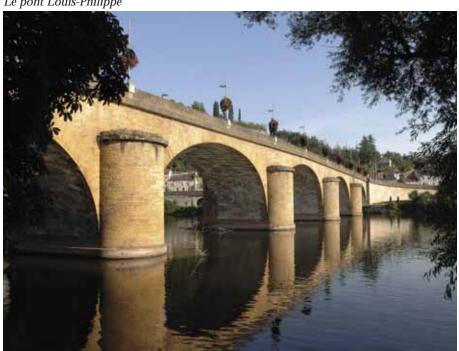
Matériau utilisé

Une pierre de grès, de couleur blonde, issue des carrières de Frayssinet le Gélat est utilisée pour le parement des parapets. La pierre de Cieurac, plus blanche et surtout située à proximité, devait être utilisée mais elle se révèle trop gélive. Les fortes gelées des hivers de 1834 à 1837 font renoncer à son utilisation. Le gros ouvrage est fournit par les carrières du mont Saint-Cyr.

Le monument à la Vierge du Bon-voyage

Située à l'entrée du pont Louis-Philippe, cette statue en marbre est sculptée vers 1839 par Louis- Victor Mercier. La reine Marie-Amélie, épouse du roi Louis-Philippe (1830-1848), l'offre à la ville de Cahors. Le monument destiné à la protéger devait être réalisé par Oudry et Abbal. Finalement dessiné par l'architecte Valentin Barancy et réalisé par deux sculpteurs cadurciens, Joseph Dussaut et Jean-Baptiste Brugidou, il est achevé en 1852. L'inauguration a lieu le 15 août. En mauvais état, il est démonté vers 1990.

Le pont Louis-Philippe



Laissez-vous conter Cahors, Ville d'art et d'histoire... Cahors appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Le Ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui souhaitent valoriser le patrimoine. Aujourd'hui un réseau de 130 Villes et Pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

A proximité, les bastides du Rouergue, Figeac, Montauban, Sarlat, la Vallée de la Dordogne Lotoise et Vézère Ardoise bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Renseignements :
Service du Patrimoine
Hôtel de Ville
58, rue J.-B. Delpech – 46000 Cahors
Tél. 05 65 20 88 73 – 05 65 20 87 88
Courriel : patrimoine@mairie-cahors.fr

Cabazat Quai Albert-Cappus – 46000 Cahors Tél. 05 65 53 04 99

Remerciements à Laurent Guillaut, Maurice Scellès, Etienne Baux et Hélène Raimondeau

Crédits photos : Archives DDE, Bibliothèque Patrimoniale du Pays de Cahors, association des Collectionneurs Lotois, Philippe Poitou (région Midi-Pyrénées Inventaire général/Ville de Cahors), Ville de Cahors Chantal Squassina et Carole Bouffie, Sandrine Conan (service Patrimoine), Pierre Lasvènes (photothèque Ville de Cahors), Armée II, Société des Etudes du Lot.

Textes: service patrimoine (Myriam Cohou, Laure Courget)

